

## État des dons de la société populaire de Montluel depuis le 5 février 1793, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

État des dons de la société populaire de Montluel depuis le 5 février 1793, lors de la séance du 1er germinal an II (21 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 9;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1968\\_num\\_87\\_1\\_20116\\_t1\\_0009\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20116_t1_0009_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 23/01/2023

[*Les sans-culottes de Montluel à la Conv.; s.d.*]

(1).

Il n'est point de repos, dans les dangers de la Patrie, pour ses véritables défenseurs : vous en donnez constamment l'exemple, Représentants du peuple; et les sans-culottes de Montluel pénétrés de la vérité de ce principe, sans lequel la République ne peut s'établir, ne connoissent de jours vraiment heureux, que ceux qui sont marqués par des actes de patriotisme et de dévouement à la cause de la régénération.

Simple, mais pleins de zèle pour le soutien des droits de l'humanité, ils s'occupent sans relâche des moyens de les affermir; leur devise est celle des hommes libres, leur point de ralliement, la vertu.

Qu'ils tombent sous le glaive de la loi, ces conspirateurs barbares, dont les entrailles ne s'émurent jamais au doux nom de la Patrie. Qu'ils disparaissent du sol de la Liberté, ces intrigants, ces faux patriotes, qui n'empruntent les traits républicains que pour mieux déguiser leur lâche perfidie; ces égoïstes, qui ne chérissent que leur existence; ces insoucians, qui voient d'un œil sec les maux incalculables que la tyrannie prépare à leurs frères depuis plus de cinq ans; ces modérés qui s'apitoient sur le sort des traîtres, parce qu'ils redoutent la vengeance des loix.

Que tous les monstres enfin qui osent encore ourdir des trames criminelles, pour nous replonger dans la fange de l'opprobre, et dans les chaînes de la servitude, soient à jamais anéantis. Alors, seulement alors, le vaisseau de la République, lancé sur une mer sans orage voguera paisiblement; et les Français véritablement libres par la destruction entière des scélérats, marcheront, sans entraves, dans la carrière du bonheur et de l'immortalité.

Législateurs, vous avez posé l'édifice de notre félicité sur des bases inébranlables; vous avez rendu à l'homme sa première dignité, en établissant le règne de la Liberté sur les débris de la tyrannie; l'empire de la raison, sur les ruines du fanatisme et de la superstition.

Continuez, infatigables Montagnards, les Sans-culottes de Montluel vous en conjurent au nom de l'humanité; continuez, le trône du dernier des tyrans ne peut échapper à la foudre que la volonté nationale a mise entre vos mains.

Quant à nous, fidèles à nos serments, nous périrons plutôt que de reprendre des fers; des Français qui ont secoué le joug de la servitude, ne balancent point entre l'esclavage et la mort.

Tels sont, Pères de la Patrie, les sentiments qui nous animent : mais il ne suffit pas de former de stériles désirs; le titre de Sans-culottes n'est qu'un vain nom s'il n'est appuyé de preuves qui excluent, à l'égard de celui qui le porte, toute idée d'usurpation : les nôtres sont consignées dans le tableau que nous joignons ici; elles vous prouveront notre amour pour la République et l'attachement inviolable que nous avons voué à la Sainte Montagne, centre unique où doivent tendre les vrais Républicains.

(1) C 299, pl. 1045, p. 7. De l'impr. de Destefanis, à Commune-Affranchie.

## DONS

*Le 5 février 1793* : 137 chemises, 287 paires de souliers, 6 culottes, 20 paires de bas, 12 paires de guêtres.

*Le 20 mars* : 7 000 livres données, par forme de secours, aux défenseurs de la Patrie.

*En nivôse* : Dépôt dans la caisse du District, de la somme de 24 000 livres. Envoi à la Monnoie de Commune-Affranchie, de 174 marcs d'argenterie. Equipement et armement de 3 cavaliers jacobins et d'un gendarme national. 1 700 chemises, 600 livres en argent, 1 200 livres en assignats, 12 marcs d'argenterie, 3 fusils de munition, 12 gibernes, 3 paires de pistolets, 7 paires de souliers, 3 habits d'uniforme complets, 12 paires de bas, 8 paires de guêtres.

SACRIFICES FAITS PAR LES SANS-CULOTTES POUR ÉLEVER LES ESPRITS A LA HAUTEUR DES CIRCONSTANCES.

*15 février 1793* : Distribution de 3 quintaux de pain faite aux pauvres. Fête célébrée à l'occasion de la plantation de l'arbre de la Liberté.

*Le 7 août* : Subsistances fournies gratuitement au bataillon de l'Ardèche, qui marchoit contre les rebelles de Commune-Affranchie.

*Septembre* : 200 lits dressés par les Sans-culottes à l'ambulance, pour les blessés de l'armée républicaine. Don considérable de pain, fait aux patriotes de Commune-Affranchie, à la levée du siège.

*Frimaire* : Les Sans-culottes parcourent les Campagnes pour engager les habitants à détruire les signes intérieurs et extérieurs du fanatisme, et à faire des dons aux défenseurs de la Patrie. Célébration d'une fête en l'honneur des martyrs de la Liberté.

*Nivôse* : Envoi de Commissaires dans les campagnes, pour y prêcher les principes de la morale et de la raison. Distribution de pain aux pauvres, pour une somme de 612 liv. Célébration par enthousiasme d'une fête à l'occasion de la reprise de Toulon, avant la nouvelle officielle.

*Pluviôse* : Célébration de la fête de la Raison, à laquelle sont invités des députés des Départements voisins.

Nous passons sous silence tous les traits de patriotisme que les Sans-culottes de Montluel ont encore donnés depuis que le représentant Albite a été envoyé dans notre département; mais l'énergie que ce républicain a déployé pour faire triompher la raison et terrasser les ennemis de la chose publique nous fait un devoir de vous instruire qu'il n'a pas peu contribué à affermir leur marche dans toutes les circonstances.

Signé : PARRET (*présid. des sans-culottes*), CHOIZIER et HUGOT (*secrét.*).

## 5

La société populaire de Maubeuge instruit la Convention que le 10 ventôse dernier elle a célébré la fête de l'inauguration des bustes de Marat, Lepeletier et J. J. Rousseau, et fait passer copie du discours qu'a prononcé son vice-président en cette circonstance.